



ARRÊTÉ MUNICIPAL (N° 12/2023)

REGLEMENTANT LES ACTIVITES DE DEMARCHAGE A DOMICILE ET DE QUETE SUR LA COMMUNE DE HOLLING

Conformément à l'arrêté municipal n°12/2023 du 12/05/2023, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la Mairie de Holling, au minimum 15 jours avant le commencement de celui-ci.

La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

Déclarant			
Dénomination sociale			
N° SIREN			
Adresse	N°	Rue	
	Ville		
Nom	Prénom		
Date de naissance	Lieu de naissance		
N° téléphone fixe	N° téléphone portable		

Démarchage			
Objet du démarchage			
Période	Du	Au	inclus
Secteur / Quartier	<input type="checkbox"/> Village entier		<input type="checkbox"/> Rues démarchées (préciser):

Démarcheurs / Agents prospecteurs			
Nom:		Prénom:	
Immatriculation du véhicule:			
Nom:		Prénom:	
Immatriculation du véhicule:			
Nom:		Prénom:	
Immatriculation du véhicule:			
Nom:		Prénom:	
Immatriculation du véhicule:			

Nom, signature du demandeur et cachet de l'entreprise Date
Documents transmis avec la déclaration
<input type="checkbox"/> Carte professionnelle des agents <input type="checkbox"/> Carte d'identité des agents <input type="checkbox"/> Mandat du représentant légal de la société ou association

Cadre réservé à la Mairie	
Déclaration reçue le	Dossier complet <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Démarchage à domicile accepté <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Motif du refus:
A Holling le	Cachet et signature:

Document à retourner à la mairie de Holling, 24 rue du Maréchal Foch 57220 Holling ou par Mail à mairie@holling.fr.

Une copie du présent formulaire pourra être remis au demandeur, si tout le dossier est dûment complété.

Conformément aux dispositions de l'arrêté municipal n°12/2023, tout démarchage non déclaré ou ne respectant pas les conditions fixées dans l'arrêté municipal, fera l'objet d'une interruption d'activité immédiate sur l'ensemble de la commune. Les prospecteurs s'exposent à une contravention.